

Programme IISF n° L2012-0001

Administration d'accueil :

Direction nationale des impôts et des douanes (DIAN), Colombie

Organisations partenaires :

OCDE, GBM & CE/Programme de renforcement des capacités en matière de prix de transfert

Durée du programme :

Avril 2012 – Octobre 2014

En 2011, le service des contrôles internationaux de DIAN a déposé une demande d'aide par le biais du programme fiscal et de développement de l'OCDE sur les prix de transfert, articulée essentiellement autour de trois axes: a) réformer la législation primaire et secondaire, b) collecter plus de renseignements sur les transactions entre entreprises grâce à la réorganisation du processus de rémunération des prix de transfert et c) améliorer les connaissances de l'équipe chargée des contrôles dans le domaine des prix de transfert, grâce à des ateliers de perfectionnement de compétences. En se basant sur ces demandes, DIAN et le programme fiscal et de développement ont élaboré un programme de soutien sur 3 ans sur le développement des capacités en matière de prix de transfert, à l'intention du service des contrôles internationaux de DIAN et avec le soutien de l'OCDE, du Groupe de la banque mondiale et de la Commission européenne.

Grâce à ce programme, DIAN a bénéficié d'une assistance spécifique venant d'experts internationaux et portant sur des cas pratiques actuels de contrôles de prix de transfert, rendus anonymes. La combinaison des connaissances techniques acquises par les inspecteurs de DIAN par le biais du programme fiscal et de développement et du soutien direct dont ils ont bénéficié tout au long du processus de contrôle des cas pratiques, leur a permis d'améliorer leurs prestations dans le cadre de leurs activités quotidiennes, de renforcer leur confiance à contrôler les contribuables et de faire augmenter le montant des recettes fiscales.

Incidence du programme pratique d'assistance aux contrôles

Le programme d'assistance aux contrôles en matière fiscale a permis à la Colombie de parvenir aux résultats suivants :

- Augmentation des recettes fiscales provenant de réajustements et pénalités en matière de prix de transfert, qui sont passées de 3 millions de dollars US en 2011 pour atteindre 33 millions de dollars US en 2014.
- Acquisition de connaissances et compétences techniques permettant aux contrôleurs de mener à bien leurs tâches au quotidien.
- Participation des contrôleurs de DIAN aux programmes de coopération sud-sud en tant qu'experts.